

URCECinfos

Union des Réseaux Congréganistes de l'Enseignement Catholique

3 rue Duguay-Trouin – 75006 PARIS
Tél : 01 77 10 32 10 - Courriel : **res_cong_ec@yahoo.fr**

Février 2013 N°06 (66)

Edito

Nouveautés

C'est encore l'hiver, soit. Avec une nature en sommeil et des tentatives pour sortir qui ne sont pas toujours encouragées par les conditions météorologiques : rester bien au chaud est une alternative que l'on est tenté de choisir lorsque l'agenda indique une rencontre, un rendez-vous… Et pourtant.

Si la nature est en sommeil, c'est bien pour se préparer à une année nouvelle durant laquelle elle aura besoin de toute l'énergie qu'elle a soin d'engranger dans cette période de repos. Autrement dit, le printemps viendra et tout va éclore, germer, grandir, repartir de plus belle. Dans nos horizons aussi, il y a de la nouveauté dans l'air, encore en gestation, mais déjà bien annoncée.

Le printemps viendra et tout va éclore, germer, grandir, repartir de plus belle. Dans nos horizons aussi, il y a de la nouveauté dans l'air, encore en gestation, mais déjà bien annoncée.

Ainsi, nous aurons en principe un **nouveau Pape** au moment de Pâques. Un beau printemps pour notre Église, avec bien sûr des questions et des enjeux importants. Mais la nouveauté de l'acte de Benoît XVI, dans sa renonciation, a surpris à juste titre : voici posé un acte de liberté, qui démontre un bel esprit de responsabilité et de service. Il y a là de quoi inspirer quiconque est détenteur d'une autorité ; car toute autorité, quelle qu'elle soit, est reçue et non possédée. Nous aurons donc à accueillir un nouveau Pape, à qui sera confiée pour un temps la responsabilité de guider l'Église. En ces temps où les croyants ont grandement besoin de réponses et de repères, et également d'identification, nous pouvons souhaiter qu'il soit une figure à la fois fraternelle et paternelle, encourageante et engagée.

L'Église est aussi en attente de nouveauté lorsqu'elle nous invite à entrer dans la démarche de la **nouvelle évangélisation**. Fin octobre dernier, nous recevions le Message au Peuple de Dieu du Synode des évêques pour la nouvelle évangélisation. Dans ce texte, nous pouvons lire ces appels : « La rencontre de la foi et de la raison alimente aussi l'engagement de la communauté chrétienne dans le vaste champ de l'éducation et de la culture. Un rôle spécial est joué par les institutions de formation et de recherche : écoles et universités. Partout où se développent les connaissances de l'homme et se propose une action éducative, l'Église se réjouit d'apporter sa propre expérience et sa contribution pour une formation de la personne dans son intégralité. À cet égard une sollicitude particulière va aux écoles et universités catholiques, dans lesquelles l'ouverture à la transcendance, propre à chaque itinéraire culturel et éducatif sincère, doit être complétée par des chemins de rencontre avec

l'événement de Jésus-Christ et de son Église. » Inventer la manière de proposer la foi aujourd'hui au sein de nos établissements, c'est le défi toujours nouveau que nous avons à relever.

Nous nous réjouissons aussi que, dans l'Église, des réalités prennent un nouvel essor. Je parle des « **familles spirituelles** » : cet automne (18-20 octobre à Lourdes), et pour la deuxième fois, la CORREF souhaite donner à ces groupes divers une visibilité, et aussi une occasion d'échange, de réflexion et de célébration commune. Nombreux sont les laïcs qui souhaitent donner un ancrage à leur vie spirituelle et apostolique à travers une participation et un engagement au sein d'une 'famille spirituelle' dans laquelle leur vie chrétienne pourra prendre une **dimension renouvelée**. Pour nos Instituts, c'est une autre fécondité qui est possible, dans le partage d'un charisme qui est donné à l'Église tout entière.

Bien sûr, dans le cadre des nouveautés à venir, il ne vous aura pas échappé que le **nouveau Statut** de l'Enseignement Catholique est en voie d'achèvement. L'URCEC a largement pris sa part aux débats et à la réflexion, en faisant valoir ce qui lui paraissait essentiel. Nous vous avons tenu régulièrement au courant des évolutions et demandé votre participation à ce travail. Désormais, la Conférence des Evêques, lors de sa session de printemps, examinera le texte et devra trancher sur quelques points encore en débat. A cette fin, l'URCEC a de nouveau présenté son apport au sein des instances du Secrétariat Général qui devaient finaliser ledit texte. Ce dernier nous reviendra sans doute après les décisions prises par les Evêques lors de leur prochaine session à Lourdes. Chacun sait l'importance de ce Statut et ce qu'il engage pour nos établissements, nos Provinces, nos présences au sein des diocèses.

Il est enfin une **nouveauté** que j'aurais aimé vous annoncer, mais qui n'est pas encore à l'ordre du jour. Notre secrétariat général doit se doter d'une nouvelle personne afin de succéder à Sœur Nadia. Pas besoin d'en dire beaucoup : chacun sait le rôle important qu'elle a joué au sein d'une URCEC naissante. Si notre Union est aujourd'hui reconnue et écoutée, c'est notamment grâce à sa compétence attentive [ce qui n'enlève rien au travail du frère Alain Ory]. Mais jusqu'ici, toutes nos prises de contact ont échoué, et notre recherche continue. Voici une occasion pour moi de vous inviter à examiner **de nouveau** cette question au sein de votre Institut.

P. Jean-Noël CHARMOILLE
Vice-Président



SOMMAIRE

Communiqué du SGEC à l'issue de la délibération du CNEC sur le STATUT

Le Comité National de l'Enseignement Catholique (CNEC), réuni le 15 février 2013, a **adopté le projet de Statut de l'enseignement catholique** à l'unanimité moins une voix (34 voix pour, 1 voix contre, 7 abstentions).

À l'issue du scrutin, Éric de LABARRE, Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique, a souligné *« l'effort considérable fourni par des centaines de personnes ayant contribué à ce texte exigeant, dans le souci constant de l'intérêt général et du bien commun de l'enseignement catholique ».*

De son côté, Mgr Éric AUMONIER a salué un *« vrai travail de réécriture ».* Rappelant que le projet avait fait l'objet d'une vaste consultation et de deux tournées des provinces ecclésiastiques au cours de l'année 2012, il a insisté sur la pertinence de la méthode *« associant rigueur, détermination et sens de l'échange ».*

Le texte adopté constitue désormais la proposition du Comité National de l'Enseignement Catholique aux évêques : elle leur sera transmise dans la semaine afin d'être mise à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée plénière, conformément aux règles de fonctionnement de la Conférence des Évêques de France.

L'URCEC

Vous avez su par le Communiqué du SGEC que le Statut a été voté par le CNEC, vendredi 15 février 2013. Il sera remis aux Evêques pour leur prochaine rencontre à Lourdes. Nous vous transmettrons le texte dès que nous le recevrons du SGEC.

De ce fait, la journée programmée pour le Vendredi 19 avril 2013 à PARIS est reportée.

SESSION TUTELLE 2014

DATES A RETENIR

Mardi 14 et Mercredi 15 Janvier 2014
au FIAP PARIS
Thème à déterminer

FORMATION A L'EXERCICE DE LA TUTELLE 2013-2015

Cette formation sera à nouveau mise en place

Première session :

9-10-11 octobre

à la Barouillère à PARIS.

Public concerné : Délégués de tutelle en exercice ou en préparation, conseillers de tutelle.

En mars, un courrier est parvenu mi-février aux Autorités de Tutelle à ce sujet.



URCEC régionale BOURGOGNE

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE
du 29 novembre 2012

Ordre du jour :

1. La représentation des tutelles aux instances pour 2013-2014 :

- le point sur les mandats aux différentes instances.

CAAC : Personne ne représente les tutelles. (Sujet à aborder en intertutelles l'après-midi avec l'Évêque et le DD).

Pour la Nièvre, il n'y a pas de représentant à la CAE.

Sœur Cécile demande à ce que les tutelles congréganistes puissent être représentées par des chefs d'établissements à ces différentes instances.

2. Échange sur les différentes prérentrées dans les diocèses de Bourgogne.

-Chaque membre présente l'organisation et le fonctionnement au sein de chaque tutelle.

Un échange-partage sur le charisme des congrégations est engagé et la conclusion nous amène à dire que le charisme n'est pas réservé aux religieuses ou religieux mais qu'il est à partager avec les laïcs.

-Le statut de l'enseignement catholique

Quelques impressions :

L'impression d'ensemble est que le texte est unitaire. Il faut bien moduler la vigilance épiscopale et l'autonomie des congrégations. Le DD devient délégué épiscopal ; dans l'ancien statut, il était surtout administrateur. Il faudrait que les Supérieur(e)s majeur(e)s affirment leur volonté de conserver la tutelle et d'affirmer la présence de la tutelle congréganiste.

Questionnement : Les remarques et écrits réalisés par l'URCEC sont-ils entendus et pris en compte par le secrétariat général ?

A ce jour cela ne transpire pas dans les projets sortis par le groupe d'écriture.

Comment alerter les évêques ?

- ECHANGES PRE-RENTREE EN BOURGOGNE.

Des difficultés en Lycée Professionnel (Chamblanc ; milieu rural. Baisse globale des effectifs. Idem dans les écoles primaires de campagne).

Pour le 1er degré l'on constate une baisse des effectifs en milieu rural.

Pas de restitution de postes et redistribution d'heures.

En 2nd degré une stabilité globale.

3. Informations- échanges sur le CAEC, CREAP et les CODIEC.

Au CODIEC, on constate globalement des effectifs stables, donc pas de restitution de postes, mais redistribution. L'intersyndicale fonctionne bien.

Le CAEC fonctionne globalement bien mais pourrait être plus efficace avec une organisation différente dans la gestion des dossiers importants (DHG, ouvertures et fermetures)

4. Réflexion sur l'application de la dimension pastorale par les chefs d'établissements dans le projet d'établissement.

Questionnement abordé :

-comment pérenniser le charisme de nos fondateurs ?

-comment mettre en commun nos potentiels, être novateur dans la formation des personnels ?

-projet de formation commun aux tutelles congréganistes ?

-que peut-on faire en commun au niveau des congrégations ?

Il apparait avec l'ensemble des tutelles de la région que nos établissements doivent encore plus travailler ensemble. La solidarité entre établissements se joue difficilement et il nous faut créer des liens, donner une cohésion aux établissements congréganistes (« faire corps »).

Pour ce faire nous décidons d'expérimenter sur DIJON, une rencontre des chefs d'établissements en abordant l'application de la dimension pastorale dans le projet d'établissement.

Nous commencerons une expérience sur le bassin dijonnais. Cela concerne 9 écoles ; 5 collèges et 7 lycées pour 9 tutelles.

Notre désir : la réalité de nos établissements sur ce sujet.
-comment se vit le charisme de la congrégation ?
-ce qui dans l'établissement répond à cette question en terme d'actions (1 option et 1 point névralgique à mettre en évidence)
A quels besoins faut-il répondre ?

Rencontre programmée le 5 juin 2013 à ST JO - DIJON

Formation des cadres : E.C.M.
Plutôt bonne impression dans l'ensemble avec un apport théorique important mais un manque de concret.
L'aspect pastoral est souligné comme un peu rébarbatif et lourd. Trop scolaire et manque d'esprit critique. Dans la reconnaissance de la responsabilité pastorale du chef d'établissement comment définir les fondements de cette responsabilité?

5. Rencontre intertutelles de l'après midi
La rencontre a tourné autour de deux grands sujets :

- Le point sur la rentrée au niveau des effectifs et des postes
- La mission pastorale dans :

-l'accompagnement des CE
-le rôle du diocèse
-la nomination des prêtres référents et le fait de consulter et d'informer les tutelles
-les récollections réalisées sur le diocèse de DIJON
N'ayant pas eu le temps d'aborder les différents points soulevés par les congrégations un rendez-vous devra être pris avec le Directeur Diocésain par P. ROGER pour aborder les questions soulevées par les tutelles.

Compte-rendu de la rencontre avec le directeur diocésain
21 janvier 2013

Échange sur les structures de fonctionnement des congrégations
–mission partagée : religieux-laïcs (sens du charisme en référence au projet du fondateur.
–importance de la relation intertutelles au niveau congréganiste et place de l'URCEC.

Difficultés de recrutement
1er degré : baisse des effectifs en milieu rural et gestion des postes et des moyens. Importance d'avoir une politique clairement définie sur le maintien des structures et donc des moyens par rapport aux établissements ruraux.
L.P. : baisse des effectifs due aux réformes et au contexte économique. D'où l'importance pour les établissements de travailler ensemble et de faire jouer une solidarité entre les établissements.

Concertation des tutelles
Information du DD de la mise en œuvre d'une rencontre entre les tutelles congréganistes et leurs chefs d'établissement sur DIJON pour donner une cohésion et montrer la volonté des délégués de tutelles d'apporter une dynamique commune au niveau des tutelles(9 tutelles).
Objectifs :
-rapprochement des établissements,
-mutualisation des moyens
-vécu du charisme : comment les CE comprennent le charisme du fondateur et le font vivre dans l'établissement ?
-répondre aux besoins des CE et des établissements

Prochaine rencontre des tutelles
et des chefs d'établissement
le mercredi 5 juin 2013
À ST JOSEPH - DIJON

Points abordés : la mission du CE par rapport à la pastorale ; nomination du CE 1er et 2nd degré et la place du prêtre référent.
Pour la nomination des CE du 1er degré le vivier se trouve surtout au niveau de la direction diocésaine et avec les CE du 1er degré, le fonctionnement semble l'emporter sur le « missionnement » dans la mesure où les CE sont plus solliciter et dépendant de la direction diocésaine. Il serait intéressant que nous connaissions les procédures du diocèse pour le recrutement, les calendriers et les candidatures.

M. JOUY me répond que pour les absences les établissements prennent contact avec la DDEC. Une personne est chargée de ce service rendu aux établissements diocésains ou congréganistes et par département une secrétaire à en charge cette mission (1 dans le 21, 1 dans le 89 et 1 dans le 71 et 58). Toutes ces informations ou demandes sont transmises au chargé de mission.
Nous donner la politique et les préconisations du diocèse pour l'immobilier.

Les cotisations

Clarifier la situation entre les diocèses et informer les tutelles congréganistes
Avoir une démarche de gestion des cotisations transparentes en tenant compte du contexte économique des établissements et des moyens et coûts imputés aux établissements congréganistes par rapport aux établissements diocésains (sujet à mettre à l'ordre du jour de la rencontre intertutelles l'année prochaine).
Avoir les statuts et les comptes de l'AGIEC. (Pour l'UROGEC c'est clair)
Des documents sur l'AGIEC et l'historique des cotisations ont été fournis par M. JOUY

Patrick ROGER
Pilote

URCEC régionale BRETAGNE

Assemblée Générale URCEC Bretagne
Lundi 4 février 2013

La rencontre s'ouvre par un temps de prière

Après un court temps de présentation, nous prenons conscience que les 8 membres présents, représentent 4 congrégations.
L'absence de 8 autres congrégations, implantées sur la Bretagne nous interroge.
Alors que nous nous sentons parfois isolés et seuls, l'URCEC Bretagne est un lieu privilégié de partages, d'échanges, de confrontations d'idées et de perspectives.
Comment inviter les tutelles congréganistes à prendre le temps de venir nous rejoindre. Enrichissement mutuel et soutien fraternel ?

Les questions d'actualité dans nos établissements scolaires

Dans nos établissements, peu d'échanges et de réactions à propos du mariage pour tous. Par contre, il semble que la « loi Peillon » sur la semaine de 4 jours1/2 ait impacté directement les écoles primaires. D'autre part, la dénonciation de la Convention collective pour les personnels risque d'entraîner des problèmes sociaux sérieux dans les établissements.

Les mouvements de chefs d'établissement

Les questions touchant les mouvements de chefs d'établissement du 1er degré demeurent à l'ordre du jour.
Les tutelles congréganistes souhaiteraient connaître les calendriers des DD et la procédure en place dans chacun des 4 diocèses bretons, afin d'être informées et d'avoir leur place dans cette procédure de nominations (Nous nous sentons mis, parfois, devant le fait accompli)

Courrier de l'URCEC Nationale aux autorités de tutelle

Les membres présents trouvent la démarche intéressante.
Certains conseils de tutelle ont déjà travaillé le questionnaire qui prend bien en compte toutes les réalités du terrain.
Le petit document : **situation actuelle** balaye bien toutes les questions auxquelles les tutelles sont confrontées.
La vie de leur réseau avec le conseil de tutelle, les délégués de tutelle et toutes les relations qui en découlent.
Nous percevons que cet accompagnement demande un certain investissement aux congrégations qui n'ont plus toujours les personnes, la disponibilité, les moyens et les compétences pour assurer cette mission. Et les questions de l'immobilier ne sont pas à négliger.

Echos de la rencontre du Bureau URCEC Bretagne avec les Directeurs Diocésains le 15 octobre 2012.

Trois points étaient à l'ordre du jour :

- Les restructurations sur la Bretagne, la politique de pôles.

- La collaboration des directeurs diocésains et des Congrégations dans la nomination des chefs d'établissement du 1er degré
- Les situations matrimoniales particulières des personnels de nos établissements. Quelle position par rapport au droit canonique ? Positionnement institutionnel ?

Rencontre conviviale dans un climat de confiance, de partage et de vérité.

AG URCEC Nationale du 15 janvier 2013.

Cf. URCEC infos de janvier 2013 et les documents rapports moral et financier remis aux autorités de tutelle.

Réactions à propos de ce que nous connaissons des nouveaux statuts de l'EC.

De quel Enseignement catholique parle-t-on ?

Quelle proximité avec tous ?

L'audace de nos fondateurs, comment se manifesterait-elle aujourd'hui ?

La formation « pastorale » des chefs d'établissement

Année B-Christologie : A ce jour, 22 chefs d'établissement inscrits parmi lesquels 5 responsables DDEC. La plupart ont déjà suivi le premier module : Année A sur « morale et éthique chrétienne » année animée par le Père Jean-Michel AMOURIAUX, Eudiste.

Les 2 premières journées auront lieu les 6 et 7 février au centre spirituel de Ti Mamm Doué dans le Morbihan.

Ce qui sera travaillé :

Comment les repères fondamentaux sur la Foi, la Christologie éclairent les postures professionnelles et la mission du chef d'établissement dans l'Enseignement Catholique ?

Fondamentaux sur la Foi Catholique

Anthropologie : ce que le mystère du Christ dit de la personne humaine. Par exemple : une certaine conception de la réussite, la place des relations dans la construction de la personne, le rapport à la loi, à l'Institution et l'exercice de la liberté.

Mission du chef d'établissement à la lumière de cette anthropologie, de ce regard posé sur la personne humaine : quelles transformations dans les relations humaines ? Relation d'autorité/relation de service.

La formation des enseignants dans nos réseaux congréganistes ?

Les congrégations qui participent à cette formation n'ont pu être présentes à notre assemblée URCEC. Des échos seront donnés ultérieurement.

Calendrier :

Le bureau URCEC Bretagne rencontre les directeurs diocésains le 6 mai de 10h-12h30 à Pontivy

Prochaine AG URCEC Bretagne : 23 mai 2013 à Vannes 9h-12h30

Rencontre Intertutelles dans le Finistère le 22 mai 2013 sans doute à Châteaulin

Rencontre Intertutelles dans le Morbihan le 17 octobre 2013 à Vannes

Pas de rencontre Intertutelles dans le 22. Celle du 35 ?

Question diverses

Cotisations : Frère Louis doit faire le point sur l'état de nos cotisations et de leur utilisation. A voir à notre prochaine Assemblée.

Les formations CREAP :

Le CREAP a proposé une formation aux Présidents et aux Chefs d'établissement, formation intéressante mais aucune mention n'est faite concernant les tutelles congréganistes et leur charisme.

ECM : C'est important et enrichissant de participer aux différents jurys lorsque nous sommes sollicitées.

Sr Jean GAUD
Pilote



Vie de l'Enseignement Catholique

Commission Permanente du 18 janvier 2013

I- Questions d'actualité

1- Mariage entre personnes de même sexe

La Commission Permanente est revenue sur la situation créée par les propos du Ministre de l'Education Nationale au sujet du communiqué et de la lettre aux chefs d'établissement du 12 décembre 2012.
Durant cette période de turbulence, le contact avec le Cabinet du Ministre a été maintenu en permanence. On peut raisonnablement penser que l'incident est clos et que les relations entre l'Etat et l'Enseignement Catholique ne seront pas altérées.

2- Convention collective des PSAEE

Le 13 décembre, un accord de substitution a été signé par deux organisations de salariés (SNEC-CFTC et SPELC) et les membres du collège employeur (FNOGEC, SNCEEL, SYNADEC, SYNADIC, UNETP). Depuis, quatre organisations syndicales de salariés (FEP-CFDT, CGC, CGT et FO) ont exercé leur droit d'opposition à l'accord.
Il demeure un doute sur la validité de l'opposition.

Le Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique appelle chacun des partenaires sociaux à renouer le dialogue. Il est de la responsabilité de chacun d'apporter une couverture conventionnelle aux salariés qui ont fait le choix de travailler dans l'Enseignement Catholique.

3- Régime additionnel de retraite

Malgré diverses interventions et son rejet à l'unanimité par le Conseil Supérieur de l'Education, le décret qui remet en cause l'effort d'égalisation des situations des enseignants du public et du privé a été validé par le Conseil d'Etat.

4- Accessibilité

Les membres de la Commission Permanente sont informés qu'une délégation de l'Enseignement Catholique composée de représentants de la FNOGEC et du SGEC a été auditionnée le 15 janvier dernier par Mme Claire-Lise CAMPION, sénatrice missionnée par le Premier Ministre, sur la question de la mise en œuvre de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

La Commission Permanente valide la note d'orientation *(ci-jointe)* élaborée par la Commission Immobilier et le Groupe Technique immobilier de la FNOGEC, puis par la Commission Immobilière de l'Enseignement Catholique.

Cette note rappelle le contexte dans lequel se situe la question de l'accessibilité pour l'Enseignement Catholique et :

- invite à considérer avec discernement les diagnostics réalisés,
- souligne les difficultés d'adaptation du patrimoine bâti existant et le besoin d'investissement sans précédent,
- indique comment les objectifs de la loi sont à harmoniser avec les contraintes du milieu scolaire et que l'organisation des établissements doit elle-même s'adapter à la loi,
- invite les directeurs diocésains et les UDOGEC à coordonner les démarches des responsables d'établissements auprès des pouvoirs publics en charge de la mise en œuvre de cette loi,
- propose une démarche, illustrée par un schéma, en vue de définir un plan d'actions.

II- Point sur le projet de Statut de l'Enseignement Catholique

La Commission Permanente a poursuivi son travail sur le futur statut. Le texte fera l'objet d'un débat délibératif au Comité National de l'Enseignement Catholique le 15 février et sera étudié par l'Assemblée de la Conférence des Evêques de France en mars.

Afin de respecter scrupuleusement les règles de procédure du CNEC, le projet de statut sera adressé le 25 janvier. La Commission Permanente du 14 février aura à examiner les propositions d'amendement qui seront communiquées au SGEC avant le 13 février à 12 H 00.

Chaque amendement déposé sera étudié par la Commission Permanente qui, si elle l'accepte, sera intégré au texte du projet. Dans le cas inverse, l'auteur de l'amendement qui décidera de maintenir sa proposition le présentera au CNEC du 15 février.

Les membres du CNEC délibèreront ensuite sur l'ensemble du texte.

III- Une dimension essentielle de l'éducation : l'éducation à l'universel, au développement à l'engagement solidaire

Le développement durable se veut une réponse aux grands enjeux du monde qui doit inventer un nouveau modèle de développement faisant appel à la démocratie participative et au vivre ensemble, à la solidarité intergénérationnelle, à la solidarité nord-sud et sud-sud, à la gestion raisonnée et raisonnable des ressources. Cela suppose un véritable effort de création et d'innovation.

Dans ce contexte, l'Enseignement Catholique a élaboré un texte rappelant la double référence institutionnelle : mise en œuvre des directives ministérielles et prise en compte de l'éducation au développement intégral de la personne au cœur de la création. Ce texte rappelle la place de l'éducation au développement dans le projet éducatif de l'Enseignement Catholique et comporte des préconisations au niveau de l'institution, des établissements et des organismes de formation.

IV- Répartition du fonds national pour l'accompagnement éducatif 2012/2013

En lien avec les commissions académiques, la Commission Nationale pour l'accompagnement éducatif a étudié plus de 220 demandes de subventions.

Au total, ce sont 596 155, 50 € dont la Commission Permanente valide l'attribution.

V- Gabriel

Sont présentés à la Commission Permanente les éléments composant la gestion des systèmes informatisés (l'entrepôt de données, l'annuaire et le portail web) et les phases d'évolution de Gabriel.

Nous sommes désormais dans la phase d'expérimentation du pilote qui prend en compte les élèves du 1er degré (ANGE), les éléments de BASE-Ecol et d'Indice intégrant des données de l'enseignement agricole. Les structures nationales et territoriales et près de 3 000 utilisateurs participent à la phase d'expérimentation.

D'ici quelques semaines, il sera procédé aux évaluations et analyses avant la phase de production du pilote pour intégrer progressivement toutes les entités et les personnes d'ici la rentrée 2013.

VI- Plan égalité des chances

Malgré le désengagement de l'Etat, l'Enseignement Catholique est entré dans une vraie dynamique d'égalité des chances. Force est de constater que les projets sont de plus en plus grande qualité et qu'il est parfois bien difficile de faire des choix.

Les Secrétaires Généraux de CAEC ont décidé que le plan était porté de 100 à 105 emplois. 37 emplois ont été attribués au titre des suivis et 68 pour de nouveaux projets.

Ces emplois sont affectés par projet au niveau national. Cette affectation sera communiquée par académie et les CAEC s'assureront de la bonne utilisation des moyens alloués.

VII- Effectifs élèves à la rentrée 2012/2013

Les résultats de l'enquête « lourde » des effectifs élèves pour l'année 2012/2013, bien que contrastés, sont une fois de plus positifs.

Nous enregistrons une hausse de 4 942 élèves pour le secteur Education nationale.

En premier degré, après une hausse malheureusement exceptionnelle l'année

dernière, on note une nouvelle baisse des effectifs : - 2 419. Cette baisse est d'autant plus problématique que l'enseignement public a gagné, de son côté, près de 10 000 élèves.
Dans le 2nd degré, nous assistons à une progression de 7 361 élèves concentrée dans les collèges (+ 5 999). En effet, l'ensemble des lycées est en hausse (+ 1 362) avec de fortes fluctuations (+ 4 472 élèves en lycée général, - 3 732 en lycée professionnel, - 1 590 en lycée technique).
L'enseignement spécialisé (+ 97) et le post-bac (+ 2 115) continuent à progresser.
A la rentrée 2012/2013, l'Enseignement Catholique « Education Nationale » accueille 1 987 851 élèves.

VIII- Rentrée 2013

La rentrée 2013 se présente sous de meilleurs auspices que les années antérieures puisque le budget affiche 914 créations d'emplois. Cependant, cette rentrée n'est pas simple à gérer, les créations d'emplois étant destinées à accueillir les lauréats des concours.
Une fois reçu, l'étudiant est un stagiaire rémunéré scolarisé en M2. Il effectue, à ce titre, des heures devant élèves. Ce mécanisme aboutit in fine à des créations d'emplois.

Pour sa part, l'Enseignement Catholique poursuit sa politique volontaire de redéploiement entre académies excédentaires et déficitaires et a réservé 105 postes en faveur du plan égalité des chances.
La Commission Permanente valide les propositions de répartitions académiques à faire au Ministère de l'Education Nationale.

IX- Les rythmes scolaires

Un décret vient d'être publié. Il ne concerne que les écoles publiques et suscite déjà de nombreuses contestations.

Le Ministère de l'Education Nationale a confirmé que les écoles privées sous contrat pourraient bénéficier de la subvention de 250 millions d'euros accordée par l'Etat aux communes.
Cette aide, qui ne durera qu'une seule année, sera versée par l'intermédiaire de ces collectivités. Cela suscite de l'inquiétude, sachant que nombre d'écoles ont déjà du mal à obtenir des forfaits communaux correspondant au coût de l'élève du public … sans parler du financement des élèves hors commune.

L'Enseignement Catholique est favorable à la réforme des rythmes dans l'intérêt de l'enfant. Mais il réclame des moyens pour assurer les activités péri-éducatives afin de ne pas pénaliser financièrement les familles.

Face aux difficultés de mise en œuvre, d'organisation et de financement, la Commission Permanente décide la création d'une commission composée de représentants des parents, des enseignants, des gestionnaires, des chefs d'établissement et du SGEC.
Ce groupe devra, en urgence, proposer des orientations.



ENSEIGNEMENT ET FAIT RELIGIEUX
Pluralité et citoyenneté
Eduquer à la Paix

18-22 mars 2013 à MARSEILLE
Session nationale de l'Enseignement Catholique
sur l'enseignement du fait religieux à l'ISTR de MARSEILLE
Le Mistral – 11 Impasse Flammarion
13001 MARSEILLE

Pour enseignants, chefs d'établissement, adjoints de pastorale scolaire et toutes personnes intéressées. CONTACT : tél 04 91 50 35 50 ou 01 53 68 60 84

Construire des programmes européens pour dynamiser l'établissement

Mercredi 10 avril 2013 - de 10h à 16h
Secrétariat général de l'Enseignement Catholique
277 Rue Saint-Jacques - Paris 05

Alors que les programmes européens vont entrer dans une nouvelle phase, impliquant une évolution des orientations et une adaptation des modalités pratiques, cette journée va permettre de donner des indications et une visibilité aux porteurs de projets.
Une journée pour les enseignants, les formateurs, les chefs d'établissement, du primaire, du secondaire et du supérieur, les personnels de directions diocésaines et de centres de formation.

Voir pièces jointes

INFORMATIONS DE LA FNOGEC

Vous trouverez **en pièces jointes**
- une information sur l'accessibilité Handicapés.
- un dossier sur la révision (Loi des Finances 2010 – article 34) des **valeurs locatives cadastrales** des locaux professionnels, dont ceux des établissements.

Ainsi, depuis le 15 février, l'ensemble des propriétaires d'établissements catholiques d'enseignement reçoivent de l'administration fiscale des déclarations modèle CERFA n°6660-REV. La **date limite de dépôt** de cette déclaration à l'administration fiscale est **le 8 avril 2013.**

Site « Mobilité des cadres »



Le SGEC vient de créer un nouveau site :

http : mobilite.enseignement-catholique.fr

Ce site permet de déposer une offre d'emploi ou une candidature.
Nous vous invitons à bien utiliser ce site interactif et facile

Mobilité des cadres de l'Enseignement catholique :
Le site qui facilite vos recherches !

http://mobilite.enseignement-catholique.fr

Ce site vous permet de déposer une offre d'emploi ou une candidature. Après avoir ouvert un compte d'accès, déposez des offres d'emploi ou des candidatures, ajoutez votre description de poste ou votre CV, gérez les offres ou les annonces en les priorisant ("favoris"), recevez des alertes dès qu'un candidat ou une offre se présente sur le site.
Ce nouveau site est :
- Fonctionnel. Des options techniques vous permettront de gérer vos annonces grâce aux favoris, aux alertes.
- Adapté et simple d'utilisation. Un mode d'emploi est téléchargeable, des « bulles d'aides » vous guideront tout au long de vos saisies.
- Convivial. La navigation est agréable.
Grâce à "Mobilité des cadres", bénéficiez :
- d'un gain de temps considérable sur vos recherches,
- d'un outil simple à utiliser et facile d'accès, tout en vous proposant de nombreuses options techniques (favoris, alertes...),
- d'offres d'emploi adaptées à vos critères de recherche.
Pour utiliser le site, nous vous conseillons de passer par le site www.enseignement-catholique.fr et de cliquer sur le bouton "mobilité des cadres de l'enseignement catholique", ou par l'adresse suivante : http://mobilite.enseignement-catholique.fr

OFFRES ET DEMANDES

TUTELLE DES SŒURS DE LA PRESENTATION DE MARIE
Recherche pour la rentrée 2013 :

1-Un chef d'établissement du second degré pour un collège et lycée de 1100 élèves dans le sud de la France (poste susceptible d'être vacant)

2-Un chef d'établissement du premier degré pour une école maternelle et primaire de 180 élèves, 8 classes, décharge d'une journée.
Adresser les candidatures à
Christine JOURDAIN, déléguée de tutelle
christine.jourdain4@orange.fr
06 68 26 58 93

___

TUTELLE DE LA SOCIETE DES RELIGIEUSES DU SACRE-CŒUR recrute pour la rentrée scolaire 2013, **un (ou une) délégué de la**

Provinciale à l'Education pour les 7 Etablissements scolaires du réseau français.
Mission :
Le délégué de la Provinciale à l'éducation est nommé par la Provinciale pour un mandat de trois ans renouvelable deux fois.
Il exerce, au nom de la Provinciale, la mission de suivi des établissements scolaires français.
Il veille à assurer la transmission du charisme de la Congrégation et s'engage à suivre les formations à la spiritualité du Sacré-Cœur proposées par la Congrégation.
Rôles et Tâches :
Il coordonne l'exercice de la tutelle :
- le conseil de tutelle (présidence, nomination, agenda, budget)
- les délégués à la tutelle, il les accompagne dans leur mission (visite de tutelle, évaluation, entretien triennal)
- les chefs d'établissement, (recrutement, lettre de mission, organisation de rencontres, suivi du planning de formations)
- le lien avec les organismes nationaux, les réseaux européen et international des tutelles Sacré- Cœur.

Profil souhaité :
Personne ayant eu des responsabilités dans l'enseignement Catholique, possédant une bonne connaissance du monde éducatif, être un bon manager, un bon relationnel, pouvant coordonner une équipe.
Bonne mobilité.
Une connaissance de la spiritualité ignatienne et de la pédagogie de Madeleine Sophie Barat, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur sera un plus.
La compréhension de l'anglais est souhaitée.
Poste salarié à mi-temps.
Secrétariat du Bureau de la tutelle : 14 rue d'Assas 75006 Paris.

Contact : Suzanne Rabillard 14 rue d'Assas 75006 Paris
Mail : **tutelle.sacrecoeur@rscj.com**
Tel 06.83.30.28.22.

TUTELLE INSTITUT DES SŒURS DE ST JOSEPH recherche pour la rentrée 2013 **un chef d'établissement** pour assurer la direction de **l'école primaire de 8 classes (décharge un quart)** dans un ensemble scolaire à NICE.

Contact: Joël Jourdan
délégué de tutelle Institut des sœurs de St Joseph.
7, chemin du soldat
38150 Ville Sous Anjou
Tél. 0474840780 ou 0673844569

TUTELLE DES SALESIENS DE DON BOSCO
Recherche pour le 1er septembre 2013 un chef d'établissement second degré et coordonnateur expérimenté

L'Institut Lemonnier de Caen est un Lycée Professionnel de 535 élèves et un Lycée Technique de 339 élèves. Il comprend aussi un Lycée Agricole de 226 élèves dirigé par un chef d'établissement agricole. L'ensemble comprend 1100 élèves.

Cette responsabilité lui demandera d'adhérer au projet éducatif de Don Bosco et d'avoir des qualités relationnelles certaines pour animer une communauté éducative importante et le sens du travail en équipe, en lien avec la Tutelle Salésienne, le Diocèse et l'organisme de Gestion.

Adresser le dossier de candidature avec lettre de motivation, curriculum vitae et photo à :
Père Alain BEYLOT, Délégué de Tutelle, 393 bis Rue des Pyrénées 75020 Paris.
Tel : 06 07 23 97 20 –
Courriel **: abeylot@donboscofrance.com**

TUTELLE DE LA SOCIETE DU SACRE-CŒUR recherche pour la rentrée scolaire 2013, **un chef d'établissement pour la direction du collège et du lycée Marmoutier à Tours.**
Ces deux unités pédagogiques constituent avec l'école primaire (maternelle et élémentaire), l'Institution Marmoutier sous tutelle des Religieuses du Sacré-Cœur.
L'ensemble accueille 1150 élèves. Une réelle collaboration est nécessaire entre les deux chefs d'établissement. Le réseau des établissements du Sacré-Cœur rejoint le réseau européen et le réseau international, ce qui implique une connaissance et si possible une pratique de l'anglais.
Les candidatures doivent être adressées à :

Madame Suzanne Rabillard
Déléguée de la Provinciale pour les Etablissements Scolaires
14 rue d'Assas
75006 PARIS
ou par mail : **tutelle.sacrecoeur@rscj.com**
(Envoyer lettre de motivation et CV)

TUTELLE DES SOEURS DE SAINT THOMAS DE VILLENEUVE recherche **un Chef d'établissement coordinateur école collège lycée général** situé en dans l'ouest de la région parisienne, et ce, pour la rentrée 2013.

Le candidat devra avoir une expérience de direction d'un lycée général d'environ 600 élèves.
Il devra partager les valeurs de la Congrégation, être attentif aux élèves et à leurs familles, ainsi qu'à son équipe. Il devra entretenir de bons rapports avec l'Eglise locale, avoir une expérience pastorale ou un engagement dans l'Eglise. Si vous correspondez à ces critères, merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à:

Mère Marie-José VILLAIN:
mjvillain@congregation-stv.org
ou Marie-Josée LAGARDE:
marie-jo.lagarde@sfr.fr

TUTELLE DES FILLES DE LA CROIX recherche pour la rentrée 2013, dans un ensemble école-collège situé en région parisienne dans le Val de Marne, **un chef d'établissement du 1er degré** (demi-décharge).
Merci d'adresser un dossier de candidature à Muriel Choubry, déléguée de tutelle, Congrégation des Filles de la Croix,
90 rue de Sèvres 75007 Paris
courriel : **murielchoubry@hotmail.fr**

TUTELLE DE L'INSTITUT DES SŒURS DE ST JOSEPH cherche **chef d'établissement** pour **petit collège** rural (120 élèves) de Haute Loire (43), adossé à **une école primaire** (80 élèves).
Les bâtiments ont été récemment rénovés et aux normes APMR. Les associations OGEC et APEL sont dynamiques et efficaces.
L'option « sport-nature » développée depuis 3 ans est attractive pour les élèves.
L'équipe éducative est stable et motivée. Le chef d'établissement actuel demande sa mutation après 16 ans de direction.
Contact : M. Henri DEMARLE
Mail : **henridemarle@sfr.fr**

TUTELLE SŒURS DE LA CHARITE DE NEVERS
Suite à la restructuration de l'Enseignement Catholique sur la ville de Nevers, cherchent, dans le cadre de leur tutelle, (réseau de 6 établissements),
un directeur ou une directrice pour prendre la responsabilité d'un nouvel ensemble scolaire issu de la fusion de deux établissements. La prise de fonction se fera en septembre 2013.
L'établissement se composera de 14 classes dont trois spécialisées (CLIS et CLE), avec une décharge complète.
La formation de chef d'établissement et de l'expérience sont demandées.
Envoyer votre curriculum vitae, une photo et une lettre de motivation à
tutelle.nevers@wanadoo.fr

TUTELLE CONGREGANISTE DES SŒURS DE LA PROVIDENCE DE RUILLE recherche pour la rentrée scolaire 2013 **un chef d'Etablissement pour assurer la direction de l'école primaire** du groupe scolaire Sainte Cécile (228 élèves) à Châteaudun (28)
Les candidatures doivent être adressées à :
Sœur Henri Dominique Besson 31 rue Voltaire 72018 Le Mans cedex 2
Tel : O2 43 43 78 78
henridominique@providenceruille.com

TUTELLE CONGREGANISTE DES SŒURS DE LA PROVIDENCE DE RUILLE recherche pour la rentrée scolaire 2013 **un chef d'Etablissement pour assurer la direction du Collège** Sainte Cécile (230 élèves) et la coordination de l'ensemble scolaire Ste Cécile à Châteaudun (28). Qualités de management et d'esprit d'équipe entre autres.

Les candidatures doivent être adressées à :
Sœur Henri Dominique Besson 31 rue Voltaire 72018 Le Mans cedex 2
Tel : 02 43 43 78 78 ;
henridominique@providenceruille.com

TUTELLE SŒURS DOMINICAINES MONTEILS, recherche pour la rentrée 2013 **un chef d'établissement du 1er degré** avec demi-décharge pour l'école Sainte Geneviève, Paris 5ème. Adresser les dossiers de candidature avec lettre de motivation, curriculum vitae et photo à Soeur Anne-France,
65 rue du Cardinal Lemoine 75005 PARIS. Courriel : **mffaugeras@yahoo.fr**

TUTELLE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES COMPASSIONNISTES (OITEC) recherche, pour cause de départ à la retraite, **un chef d'établissement pour un LYCEE** - 500 élèves – qui pourra bénéficier d'un passage de relais. Nous avons cette volonté de sauvegarder son esprit « familial » l'entente conviviale au sein de notre tutelle, les bons rapports avec le diocèse et les

établissements catholiques du secteur. Cet établissement est situé dans le grand Sud-Ouest. Nous serons sensibles à des candidats ayant déjà une expérience significative de la direction de lycée dans une congrégation et ayant la volonté de s'inscrire dans la durée.

Les courriers de candidature sont à adresser à : oitec.ed@orange.fr

---

TUTELLE DE LA SOCIETE DU SACRE-COEUR recherche pour la rentrée scolaire 2013, un chef d'établissement pour assurer la direction de **l'école primaire** du Groupe Scolaire Sophie Barat à Chatenay-Malabry.
Le chef d'établissement bénéficie d'une décharge complète. Les candidatures doivent être adressées à
Madame Suzanne Rabillard, 14 rue d'Assas, 75006 Paris.
Tél : 01.44.39.48.49 (le mardi) ou par mail : secretariat.tutelle@gmail.com

---

TUTELLE DE LA SOCIETE DU SACRE-COEUR recherche pour la rentrée scolaire 2013, un **Chef d'établissement** pour assurer la direction de **l'école primaire** (11 classes, maternelle et élémentaire) de l'Etablissement Scolaire Marmoutier à Tours.
Le chef d'établissement bénéficie d'une décharge à mi-temps. Les candidatures doivent être adressées à Madame Suzanne Rabillard, 14 rue d'Assas, 75006 Paris.
Tél : 01.44.39.48.49 (le mardi) ou par mail secretariat.tutelle@gmail.com

---

TUTELLE CONGREGANISTE recherche pour un **Ensemble scolaire (école, collège et lycée de 1500 élèves**) situé sur la Côte Basque **un adjoint(e) de direction** pour le collège (16 divisions) pour la rentrée 2013.
Etablissement qui essaie de mettre en œuvre un véritable accueil de tous (élèves à besoins éducatifs particuliers, classe européenne - anglais et espagnol -) et qui souhaite porter chacun à son excellence.
Mi-temps d'enseignant (en histoire-géo, mathématiques ou autre matière) + mi-temps OGEC
Compétences
•Enseignant(e) compétent(e).
• Communication
• Organisation.
• Intéressé(e) par les questions pédagogiques et l'innovation.
• Bonne maîtrise des outils informatiques et leur utilisation à des fins pédagogiques
• Engagé(e) sur le plan pastoral.

Formation ECM et/ou expérience souhaitée

Faire parvenir CV, lettre de motivation à **D.HIRIBARREN, chef d'établissement.**
Courriel : **d.hiribarren.largente@wanadoo.fr**

Tutelle Congréganiste recherche un **chef d'Etablissement** (h ou f) pour diriger un **collège** de 300 élèves et assurer la coordination avec l'école primaire, dans le département de la Drôme.
Merci d'envoyer une lettre de motivation et un CV au :
Service de la Tutelle
181 avenue Michel Grandou
24750 Trélissac.

TUTELLE de l'INSTITUT des SŒURS de SAINT-JOSEPH recherche, pour la rentrée 2013, **un Chef d'Etablissement expérimenté** pour le
LYCEE SAINT-JACQUES de COMPOSTELLE au **PUY en VELAY (43).**
Etabli sur plusieurs sites **le Lycée, d'environ 1000 élèves,** il comporte (*) **:**
Lycée d'Enseignement Général
Lycée Technologique Tertiaire
Lycée Professionnel Tertiaire
Sections de Technicien Supérieur
Centre de Formation continue
Internat d'environ 140 élèves
Les candidatures sont à adresser (lettre de motivation, CV détaillé, coordonnées complètes à :
Michel PROSLIER Délégué de Tutelle
12 ter, avenue de Villars
63400 CHAMALIERES
michelproslier@yahoo.fr
(*) Se reporter au site internet

TUTELLE SAINTE FAMILLE DE VILLEFRANCHE DE ROUERGUE **recherche** pour la rentrée scolaire 2013, **chef d'établissement 2°,** expérimenté, qui sera **coordonnateur de l'Ensemble Scolaire** Jeanne d'Arc de Figeac (46) : école : 355 élèves – collège : 342 élèves – LEGT/Prof : 353 élèves – Centre de Formation – Internat filles et garçons

Cette responsabilité nécessite prioritairement d'adhérer et de faire vivre le projet éducatif de la

congrégation de la Sainte Famille en lien avec la tutelle, de collaborer étroitement avec le diocèse dans le cadre des orientations du projet diocésain.
Cette fonction demande des qualités relationnelles, d'animations pédagogiques, éducatives, pastorales et d'adaptations à la connaissance du territoire et des différents partenaires locaux.
Par sa présence, sa force de propositions, sa capacité à fédérer, le chef d'établissement sera porteur de projets en lien avec ses collaborateurs et partenaires.
Par ses compétences et sa rigueur dans le domaine de la gestion économique et sociale de l'établissement, il rendra compte à l'Organisme de Gestion dont il sera un membre actif.
Adresser dossier de candidature comportant lettre de motivation et CV détaillé à :
COTTET Jean-François
Délégué de Tutelle Sainte Famille
93, Avenue Marceau Hamecher
82000 MONTAUBAN
Courriel : jfc.cottet@orange.fr

TUTELLE « URSULINES DE L'UNION ROMAINE » recherche pour la rentrée 2013
1- pour la région de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Digne)
Chef d'établissement de Collège et de Lycée (300 élèves)

2. Pour l'Ecole Ste Anne à Uzès
Chef d'établissement premier degré (école de 14 classes, 360 élèves) décharge complète

Envoyer votre dossier de candidature, comprenant votre CV, votre lettre de motivation et de candidature *(indiquer le lieu pour lequel est la candidature*)
à Paul Ducarouge, délégué de tutelle,
soit par mail **ducarouge.paul@wanadoo.fr**

soit par courrier « Mouillargues 71600-Paray le Monial »

TUTELLE DE LA COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITE DE ST VINCENT DE PAUL,
Suite à un départ en retraite, recherche **un Chef d'Etablissement** au 1er sept 2013 pour diriger un **Lycée Technologique et Professionnel et Centre de Formation à Soissons (Aisne)**
(700 élèves et étudiants dans 4 pôles de formation : arts appliqués, hôtellerie-restauration, tertiaire, sanitaire et social, en formation initiale scolaire et par apprentissage)
Dans le profil attendu, des convictions de réussite et d'excellence des jeunes en enseignement professionnel, une compétence dans l'animation participative d'une communauté éducative, et dans la gestion d'un établissement technique et professionnel.
Contacter : Hubert ANTOINE Délégué de Tutelle
9 rue Cler – Paris 7
E-mail : h.antoine.ddt.fdlc@free.fr

TUTELLE OBLATES DE L'ASSOMPTION
Recherche pour Ensemble scolaire : Collège, ULIS, Lycée et Lycée technologique (STMG), 1450 élèves (935 en collège et 515 en lycée) pour la rentrée 2013 **son directeur adjoint (H/F)**
Expérience de responsable pédagogique ou d'adjoint de direction en 2nd degré souhaitée.

Devra sous l'autorité du chef d'Etablissement animer la communauté éducative (équipe pédagogique et personnel d'éducation), planifier et organiser l'année, participer à la réflexion pédagogique, élaborer le TRM et les emplois du temps (Logiciel EDT), seconder le Chef d'Etablissement dans le suivi des élèves et les relations avec les parents et assurer la promotion des valeurs assomptionnistes.
Devra assurer un service d'enseignement (environ 3h)
Tél. Sr Claire RABITZ 06 13 43 70 05
Contact **sœur.claire.rabitz@gmail.com**

TUTELLE DES RELIGIEUSES TRINITAIRES recrute pour la rentrée 2013 pour un poste susceptible d'être vacant
un chef d'établissement coordinateur collège/ lycée expérimenté pour un ensemble école/collège /lycée de 900 élèves à Marseille.
Nous recherchons un chef d'établissement désireux de s'investir dans le réseau trinitaire et dans la durée car il est prévu des travaux importants de rénovation/reconstruction.
Bonnes qualités relationnelles et de management demandées.

Envoyez cv et lettre de motivation à
Madame Annie Allix (déléguée de tutelle) 41 rue de Vouillé 75015 Paris **ou** annie.a@club-internet.fr

---

TUTELLE DES RELIGIEUSES TRINITAIRES
recrute pour la rentrée 2013 (suite à un départ à la retraite)
un chef d'établissement école expérimenté pour une école de 400 élèves environ (ensemble Collège/école 900 élèves) à Paris
Nous recherchons un chef d'établissement désireux de s'investir dans le réseau trinitaire et dans la durée car il est prévu des travaux de rénovation/construction.
Bonnes capacités relationnelles demandées.

Envoyez CV et lettre de motivation à
Madame Annie Allix (déléguée de tutelle) 41 rue de Vouillé 75015 Paris ou annie.a@club-internet.fr

---

TUTELLE DES RELIGIEUSES TRINITAIRES recrute pour la rentrée 2013 (suite à un départ à la retraite)
un chef d'établissement coordinateur école/collège expérimenté pour un ensemble école/collège d'environ 900 élèves à Paris.
Nous recherchons un chef d'établissement désireux de s'investir dans le réseau trinitaire et dans la durée car il est prévu des travaux de rénovation/construction.
Bonnes capacités relationnelles et de management demandées.

Envoyez cv et lettre de motivation à
Madame Annie Allix (déléguée de tutelle)
41 rue de Vouillé 75015 Paris
ou annie.a@club-internet.fr

TUTELLE MARIANISTE
Recherche pour l'Institution Sainte-Marie d'Antony au collège (50 classes / 1500 élèves) son
ADJOINT(E) EN PASTORALE SCOLAIRE
Sa mission s'exercera conformément aux textes approuvés par le CNEC (adjoint en pastorale scolaire, novembre 20071 ; annonce explicite de l'Évangile, juillet 2009). Sous la responsabilité du Chef d'Établissement du Second degré et Coordinateur et en concertation avec le Censeur du collège, il (elle) aura la charge du pilotage de l'ensemble des actions pastorales destinées aux élèves.
Cette mission s'exercera en lien étroit avec les Adjointes en pastorale de l'école et du lycée.
Les aptitudes personnelles attendues sont des convictions personnelles assumées, la capacité à communiquer, à animer une équipe et à accompagner les différents acteurs engagés dans la pastorale du collège, enseignants, salariés, bénévoles, religieux marianistes (prêtres et frères), …), la capacité d'écoute et celle d'innover.
Le candidat fera preuve d'une autorité naturelle et d'une intelligence des situations afin de se situer clairement au cœur de sa responsabilité.
Parallèlement le candidat devra justifier d'une solide formation théologique qu'il aura le souci d'intégrer dans la tradition du réseau congréganiste marianiste.
Le recrutement se situe idéalement à compter du 1er mai 2013 afin de préparer l'année scolaire 2013-2014. La rémunération est conforme à la convention collective des établissements d'enseignement privés.
Vous pouvez transmettre votre candidature au service RH : llenglart@ism-antony.org

---

LYCEE DON BOSCO LYON – TUTELLE SALESIENNE DE DON BOSCO recherche pour, 1er septembre 2013 un **Responsable Pôle Formation Santé**. Le candidat doit être infirmier, Cadre de santé, et avoir de l'expérience dans la formation (PLP ou CAPET Sciences médico-sociales)
Cette responsabilité comprend la gestion d'une école d'aide-soignant et le développement de formations professionnelles dans le domaine de la santé et du para médical.
Adresser le dossier de candidature avec lettre de motivation, curriculum vitae et références à :
François Jeanselme,
Directeur Lycée Don Bosco Lyon
Courriel : fj.donbosco@orange.fr

Valérie LAMARCHE - 47 ans
Diplômée en Droit – Concours PLP2 Communication
25 ans d'expérience dans le domaine de la formation initiale et continue.
Formation de Chef d'établissement **ECM Paris 2010** - 1ère expérience de direction en Lycée Professionnel
Femme de conviction, voilà ***22 ans que j'œuvre pour l'Enseignement Catholique.***
Je souhaite recevoir une nouvelle mission afin de pouvoir mettre au service d'un Etablissement de l'Enseignement Catholique et des Jeunes mon expérience issue tant du milieu professionnel, pédagogique qu'associatif et accomplir une mission pastorale, d'écoute et de dialogue.

Contact : valerielamarche@voila.fr
Tél. 06 43 92 35 80
Dossier déposé à l'URCEC

Christophe BONNET, 44 ans, marié sans enfant, avec une grande expérience du monde éducatif (Education Nationale, Scouts et Guides de France) recherche, pour la rentrée 2013,.**un poste de direction** dans un établissement de l'enseignement catholique secondaire (collège, lycée d'enseignement général et technologique, lycée professionnel) avec un projet pastoral et éducatif fort et structurant. Mobilité dans toute la France.
Contact : Christophe Bonnet
21, rue Jean Maridor
75015 Paris
06 19 32 45 50
christophebonnet@aol.com

CV et lettre de motivation au secrétariat de l'URCEC

———————————————————————

Eric DUBOCAGE, marié, 37 ans, études de philosophie et de théologie (DEUG et maîtrise), expériences réelles dans l'accompagnement des jeunes par le biais du scoutisme, des aumôneries de collèges et de lycées durant 16 ans, et désireux de se mettre au service d'un établissement scolaire, **recherche un poste de CPE ou de cadre éducatif** dans l'enseignement catholique."

Contact: tel. 06 64 83 04 75

Mail: dubocage.eric@gmail.com

———————————————————————

Julien MONGHAL, marié, 33 ans, 2 enfants, Chef d'établissement du 1er degré depuis 10 ans dans le Puy de Dôme, ayant suivi la formation de Chef d'établissement du 2nd degré à l'ECM. "Je souhaite mettre mon dynamisme au service d'une nouvelle mission de **Chef d'établissement du 2nd degré."** Sens des responsabilités, adaptabilité et disponibilité sont les qualités que j'ai développées et qui sont indispensables pour piloter un établissement.
julien.monghal@gmail.com Chef d'établissement de l'école **Massillon** - *Ensemble Scolaire International_5 rue Bansac - 63000 Clermont Ferrand*
Tél: 06-84-65-57-49
tel: 04-73-98-09-78website: ***massillon63.fr***

———————————————————————

Christian CANTEGRIT, Chef d'établissement expérimenté, diacre permanent, 57 ans, marié, 3 enfants, possédant une parfaite connaissance de l'Institution propose de se mettre au service pour relever un nouveau défi de responsable, étudie toute proposition même à l'étranger.
Contact : **christian.cantegrit@wanadoo.fr**

———————————————————————

Olivier BOUISSOU, 45 ans, **chef d'établissement** avec 11 ans d'expérience, en structure scolaire (coordinateur), recherche pour la rentrée 2013 un poste (étudie toute proposition) dans le grand sud-ouest.
Qualités de dynamisme pédagogique (créations, animations), ouvert sur l'international, management d'équipes et suivi rigoureux de la gestion (situations difficiles), dimension pastorale et engagement personnel.
Contact : 06 08 64 13 21
olivier.bouissou44@gmail.com

CV et lettre de motivation au secrétariat de l'URCEC

———————————————————————

Fabrice QUAILLET 60 ans, chef d'établissement depuis 1990.
« Mon désir profond serait de mettre à profit mes dernière années d'activité dans le cadre d'une action à l'international et souhaiterais dans ce sens me mettre en relation avec toutes les structures de l'enseignement catholique qui évoluent sur ce créneau.
Ma connaissance et mon affection particulière avec le continent africain [SAHEL] (et faisant une totale abstraction du contexte délicat actuel) seraient pour moi un atout majeur mais je suis prêt à étudier toute proposition qui soit en adéquation avec mes aspirations au service de l'éducation chrétienne par passion et vocation d'une passion. J'envisage d'ailleurs très sérieusement de passer une partie de ma retraite sur le continent africain.
C'est sur les conseils de Louis Marie PIRON (06-08-25-80-74) – Secrétariat Général de l'enseignement Catholique et en plein accord avec Thierry AILLET (06-08-68-71-96) mon actuel Directeur Diocésain [Vaucluse] que je vous adresse cette candidature ».

Rue Amédée GINIES
84240 – LA TOUR D'AIGUES
fquaillet@wanadoo.fr
tél 06-81-48-00-61

———————————————————————

Aurélie FRADIN, 36 ans, célibataire,
Chef d'établissement du second degré coordinateur depuis 2008 à Châteaudun, dans l'Eure et Loir, recherche nouvelle mission dans un établissement secondaire : collège et/ou lycée et/ou post bac, de préférence sans internat. Le poste de chef d'établissement me plait car il faut faire preuve de dynamisme, de polyvalence, d'adaptabilité, avoir le sens de l'entreprise, de la gestion et du travail en équipe sans oublier qu'il s'agit d'abord du service des élèves. J'aime accompagner mais aussi proposer des projets pédagogiques. Je prête également une attention toute particulière à l'immobilier. J'attends de pouvoir nouer avec la Tutelle une relation de partenariat et de confiance réciproque.
J'entre donc actuellement dans une procédure de mobilité sans contrainte géographique particulière. Je suis ouverte aux propositions qui pourront m'être faites.
Contact : direction.stececile@gmail.com
Tél 06 21 79 24 56

———————————————————————

CIA EMMANUEL, 39 ans -Marié, 1 enfant
Chef d'établissement d'un ensemble scolaire 1er et 2nd degré, je souhaite mettre mon expérience au service d'une nouvelle mission.
Domicilié près de Clermont-Ferrand en Auvergne, j'envisage, avec ma famille, ma mobilité vers des diocèses situés plus au sud.
Je recherche une structure qui peut comporter plusieurs unités pédagogiques : école(s)-collège-et/ou lycée-et/ou internat.
Adaptabilité, disponibilité, écoute et sens des responsabilités sont des qualités professionnelles que j'ai développées tout au long de ces années et qui me semblent indispensables pour le pilotage et le bon fonctionnement d'un établissement.
***Contact* :** 04 73 63 91 7 ou 06 50 75 68 67
ciaemmanuel@yahoo.fr

CV et lettre de motivation au secrétariat de l'URCEC

Chantal GIORDANENGO, 50 ans, expérience d'enseignement en Nouvelle Calédonie et dans établissement jésuite, chef d'établissement coordinateur dans le Pas de Calais, depuis 2009, 400 élèves, Collège Lycée, **recherche un nouveau poste de direction** pour faire vivre un projet riche de sens dans une dynamique de changement : une autre manière d'appréhender les enjeux de notre société.
Contact: Tél. 06 12 31 69 15
ch.giodanengo@gmail.com
CV et lettre de motivation au secrétariat de l'URCEC

Christophe REYNAUD, 45 ans - marié, 3 enfants, chef d'établissement depuis 2008, recherche pour la rentrée 2013 **un poste de chef d'établissement** sur la région Languedoc-Roussillon et plus particulièrement sur l'Hérault ou le Gard.

Contact : Tél. 06 77 10 21 08
christophe.reynaud@yahoo.fr
CV et lettre de motivation au secrétariat de l'URCEC

Claudine TRUR, mariée, mari à la retraite une fille, mobile et disponible, adjointe de la vie scolaire des classes de 6ème et 5ème, souhaite **un poste de chef d'établissement.**
267 Rue du Moulin
54 700 MONTAUVILLE
Tél ; 06 28 34 03 71
c.trur54@aol.com
CV et lettre de motivation au secrétariat de l'URCEC

Alain ORGERIT 49 ans, séparé, 1 enfant, **chef d'établissement coordonnateur** depuis 2006, dans la Drôme, recherche nouveau poste dans un établissement plus important.
Tél 06 33 29 65 93
alainorgerit@yahoo.fr

Annie VIDAL, 46 ans, célibataire**,** chef d'établissement coordinatrice depuis 2010. Excellente connaissance du lycée et en particulier en lycée professionnel. Recherche **nouveau poste de direction,** suite à une restructuration économique.
Tél 06 77 17 85 59
chef-etablissement-gerbert@wanadoo.fr
CV et lettre de motivation au secrétariat de l'URCEC

M. Françoise DUGAND, chef d'établissement depuis 2003, dans la Drôme, recherche pour des raisons familiales, spirituelles et de renouvellement personnel, **un poste de chef d'établissement sous tutelle congréganiste**, dans le sud de la France.
Tél 06 83 87 99 78
francoise.dugand@laposte.net

CV et lettre de motivation au secrétariat de l'URCEC

Olivier BARON, adjoint de direction depuis 7 ans, en Seine Saint Denis, recherche poste de d'adjoint de direction en collège/lycée dans l'Ouest, en Bretagne, pays de Loire ou Centre.
Tél 06 14 75 26 00
baron.olivier@wanadoo.fr
CV et lettre de motivation au secrétariat de l'URCEC

Emilie JALU, 29 ans, un enfant, vie maritale, licenciée en sciences de l'éducation, diplômée de la formation de cadre éducatif, 8 ans d'expérience dans un collège privé des Trinitaires de Paris, **recherche un poste de Cadre éducatif** dans l'EC région de PAU, mutation du conjoint.
Contact Tél 06 84 17 04 67
emiliejalu@hotmail.fr
CV et lettre de motivation au secrétariat de l'URCEC

Aline SCHOOS, 43 ans, célibataire, licenciée en philosophie, master en sciences humaines, engagée dans l'animation en pastorale liturgique et sacramentelle, recherche **un poste de cadre éducatif** sans l'enseignement catholique.

Contact : Tél 06 07 41 61 50
aschoos@yahoo.fr

CV et lettre de motivation au secrétariat de l'URCEC

Elie de SAINT JORES, marié, 3 enfants, ancien directeur de la formation professionnelle du MEDEF, directeur du CERFAL, souhaite trouver une direction d'établissement congréganiste en région parisienne ou en province.

Tél 06 31 78 79 10
Contact : esaintjores@gmail.com
CV et lettre de motivation au secrétariat de l'URCEC

Catherine REDON, 48 ans, chef d'établissement 1er degré – 16 classes et un poste E – depuis 2008, engagée au Conseil du 1er degré de la DD de Lyon, souhaiterait trouver un poste de CE du 2d degré ou une coordination école/collège.

Tél 06 13 75 25 31
Contact : redon.cath@gmail.com
CV, lettre de motivation attestations au secrétariat de l'URCEC

Tutelle Marianistes
Recherche d'un chef d'établissement pour l'institution Sainte marie Grand Lebrun à Bordeaux (2450 élèves) 1er degré, 2ème degré et CPGE .
Expérience en structure équivalente indispensable capacité à fédérer la communauté éducative, capacité à travailler avec la tutelle et l'OGEC, sens du management.
Dossier de candidature à adresser avant le 10 avril 2013 à Mr Jean-Marc KUSNIR délégué de tutelle, résidence Chaminade 44 rue de la Santé 75014 PARIS.
Mail : deleguetutellefm@orange.fr

FORMIRIS Ile de France RECRUTE pour le 1er septembre 2013 UN DIRECTEUR (H/F) de l'Association Territoriale, chargé de mettre en œuvre la politique de formation des personnels enseignants des établissements privés sous contrat. Le poste est basé à MONTROUGE (92)
Dossier de Candidature à déposer avant le 13 mars 2013 à **recrutement@idf.formiris.org**
à l'attention du Président FORMIRIS IIDF (lettre de motivation -CV – prétentions)

Pour la définition de l'emploi et le profil, s'adresser au secrétariat de l'URCEC.

**Si votre offre ou votre demande a été satisfaite,
veuillez nous le signaler par courriel, pour que nous la supprimions de notre liste.
Merci d'avance !**

Sur l'agenda de l'URCEC

Mars 2013

11-12- AG des Directeurs Diocésains
12 (soir): CA de l'ECM
13 Rencontre avec l'ADDEC
14 CA de l'URCEC
15 Commission permanente au SGEC
20-21 -22 Session Exercice de la Tutelle
21 Belgique - Rencontre avec les Tutelles congréganistes belges
27 FNOGEC Préparation des Journées Nationales

SOUFFLE

Comme la symphonie a besoin de chaque note,
Comme le livre a besoin de chaque mot,
Comme la maison a besoin de chaque pierre,
Comme l'océan a besoin de chaque goutte d'eau,
Comme la moisson a besoin de chaque grain de blé,
L'humanité tout entière a besoin de toi,
Là où tu es,
Avec ta joie, ton espérance,
Ta souffrance, ta misère,

L'humanité tout entière a besoin de toi
Car tu es unique et irremplaçable.

***Michel Quoist** (1921-1197)*